

L'ENTOURAGE FAMILIAL DES CHARRIER

L'histoire de Jean-Baptiste Charrier de la Roche a brusquement pris fin le 9 nivose an II de la République. Son épouse, Claudine-Octavie, vit désormais à la Roche. Comme on peut le deviner, nombreux sont ceux qui, dans l'entourage lyonnais et familial de Jean-Baptiste, ont combattu au service du roi ou contre les thèses extrêmes de la Révolution. Leur traversée plus ou moins tragique des événements révolutionnaires nous fait découvrir des aspects aussi méconnus qu'étranges de cette période de l'histoire de notre pays.

Le frère de Claudine-Octavie, Louis-Alexandre Cholier de Cibeins, appelé le seigneur de Cibeins¹ est chevalier de Saint-Louis et successivement capitaine-commandant au régiment-colonel des dragons puis lieutenant des maréchaux de France en Dombes. Lorsque la révolution se radicalise, il prend le risque d'émigrer et fait la campagne en 1792 dans l'armée des Princes. En guise de sanction, comme le prévoit la loi du 28 mars 1793², la nation a vendu toutes ses terres, à l'exception de Chazelles. Le chevalier de Cibeins n'a eu qu'un fils, mort jeune, de Marie-Anne Collabeau de Juliéna. Au final, la terre de Chazelles est revenue au marquis de Harenc, son petit-neveu qui n'est autre que le fils de Guillemette-Antoinette Charrier de la Roche, la fille de Claudine-Octavie et de Jean-Baptiste.

Marie-François-Ennemond de Tocquet de Montgeffond est le marquis de Méximieux. Il est lieutenant des maréchaux de France. C'est l'époux de Marie Cholier de Cibeins, la sœur de Claudine-Octavie. Comme Jean-Baptiste Charrier et un grand nombre d'habitants de la cité, il prend part aux événements de 1793 à Lyon. Il est fait prisonnier après la reddition de la ville en octobre et est condamné comme ex-noble et contre-révolutionnaire. Il sera guillotiné à Lyon le 6 nivose an II, trois jours avant Jean-Baptiste, son beau-frère. Pour parachever le châtement, son château de Meximieux a été la proie du député révolutionnaire Antoine-Louis

¹ Il est aussi seigneur de Beaumont, St Etienne de Chalaronne, Chazelles et Dompierre.

² Le 28 mars 1793 est votée une loi qui considère comme émigrés les Français ayant quitté le territoire depuis le 1er juillet 1789 et n'étant pas rentrés à la date du 9 mai 1792, ou tous les Français ne pouvant justifier d'une résidence sans interruption en France depuis cette dernière date. Le texte établit leur situation juridique: ils sont bannis à perpétuité du territoire français, déchus de leurs droits civiques et leur biens sont acquis à la République; l'infraction au bannissement est punie de mort.

Albitte surnommé le Tigre de l'Ain, qui souhaitait s'en prendre à ce symbole d'Ancien régime. Mais, l'édifice n'étant pas un château fort, les édiles de la ville ne souhaitèrent pas de démolitions importantes. Les comptes-rendus de conseil municipal de 1794 évoquent la destruction de deux pavillons, d'un pigeonnier - symbole des droits seigneuriaux - et d'une tour forte indépendante du château qui en tombant aurait occasionné l'écroulement d'une autre petite tour d'angle. Ces destructions ont servi de carrière de pierres dont profiteront de nombreuses habitations et monuments de Meximieux dont la tour nord de la chapelle du séminaire.

Vaugelas, le célèbre grammairien, véritable statisticien du langage selon Sainte-Beuve était né à Meximieux en 1585. Membre de l'Académie depuis 1634, il meurt en 1650 à Paris pauvre et insolvable malgré la pension de deux mille livres promise par Richelieu qui ne lui fut jamais versée. Il était baron de Péruges. A sa mort la baronnie passe aux mains de la famille Tocquet de Mongeffond. Ainsi Meximieux et Péruges eurent-elles le même seigneur, baron à Péruges et marquis à Meximieux.